

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$4.—6 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire, Un An, \$2.—6 Mois, \$1.— A U X E T A T S - U N I S. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$5.—4 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire: Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.— P A Y A B L E S D' A V A N C E. Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'année en à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE,

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Redacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & LAPLANTE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Six lignes, première insertion.....50 Cents. Chaque inserti. subséquente.....13 " Dix lignes, première insertion.....67 " Chaque insertion subséquente.....17 " Au-dessous de six lignes, par ligne.....7 " Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 " Un quarré, à l'année.....\$50.00 Un demi-quarré, do.....15.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 23 Mars 1863.

Correspondance Parlementaire.

Québec, 19 mars. La veille de l'ajournement ressemblait toujours à un commencement de vacance et pendant les deux ou trois dernières séances les membres ont l'air de gens pressés d'aller faire leurs malles et qui ont peur de manquer le train. Aussi, pour faire plaisir à ceux de ses membres qui aiment à se rendre une heure d'avance à la station, la Chambre s'est-elle ajournée aujourd'hui à 4 heures.

Le seul incident qui ait marqué cette courte séance est la présentation du Rapport du comité des impressions dont le Président, M. Simpson, voulait presser l'adoption. Par ce rapport on propose de réduire le nombre des écrivains surnuméraires de la Chambre de 38 à 31, comme en 1859; le nombre des messagers de 52 à 31, toujours comme en 1859; et on demandait à ce que ces réductions fussent opérées immédiatement, à dater du commencement de la vacance.

M. Simpson, qui est un réformateur économique de très fraîche date et que le succès d'un ou deux petits discours pseudo-financiers a mis en goût, voulait que la Chambre adoptât son rapport deux heures après sa distribution aux membres anglais et lorsqu'il n'était pas encore imprimé en Français. Il désirait se faire précéder chez des députés par le renom de ce rapport et le bruit de cette grande réforme.

Le prétexte que prenait M. Simpson pour précipiter ainsi l'adoption de son œuvre, c'est qu'en la mettant de suite en opération on économiserait les salaires des surnuméraires et messagers durant la vacance. Mais l'orateur dissipa ce prétexte en déclarant que les messagers n'ont que demi-paie pendant la vacance et que les surnuméraires ne sont payés qu'en autant qu'ils sont employés.

Donc malgré l'impatience de M. Simpson qui a siégé plusieurs années derrière M. John A. MacDonnell sans jamais songer à lui proposer une économie, la Chambre a renvoyé à la reprise de ses séances après Pâques la lecture et la prise en considération de son rapport.

Durant le débat qui s'est élevé sur la proposition de M. Simpson, plusieurs Députés Bas-Canadiens, M. DeCazes particulièrement avec vivacité et fermeté, ont fait remarquer le retard de plus en plus regrettable qu'on apporte dans l'impression des Documents Parlementaires en français. Il est même arrivé, comme l'a fait remarquer M. Chapais, que des Documents écrits en français ont d'abord été imprimés en anglais. Il y a un mois que le Rapport de la Commission d'Ottawa est imprimé en anglais et il ne l'est pas encore en français.

Nous n'avons pas encore en français les documents relatifs au Chemin de Fer Intercolonial et à la défense du pays. Il importe cependant que les Députés et les journaux français soient, en ce point comme en tous les autres, sur un pied d'égalité avec les Députés et les journaux anglais, et M. Langevin a bien fait d'attirer l'attention de la Chambre sur cette question et d'y insister avec force.

La séance d'hier a été remplie principalement par la discussion du projet de loi sur les Squatters, de M. Doiron (de Drummond et d'Arhabaska) qui a été adopté et qui cette fois n'échouera pas, j'espère, comme précédemment dans le Conseil Législatif sous le coup d'une majorité Haut-Canadienne.

Au commencement de la séance MM. Howland et MacDougall ont verbalement relevé M. Rose qui, la veille, avait tenté de se réhabiliter un peu aux yeux des gens d'affaires aux dépens du Ministre des Travaux Publics, en signalant dans le rapport de ce dernier une grosse erreur. On a prouvé à M. Rose que l'erreur qu'il avait cru voir n'existait pas, mais qu'en revanche il y en avait plusieurs dans ses propres Rapports.

Il semble que quand on a commis l'erreur d'Ottawa on devait être plus circonspect et réservé, et ne point chercher dans les œuvres des autres un chiffre de travers quand on a l'habitude de se trouver soi-même par millions. Je comprends l'audace, mais pas à ce point, et M. Rose qui a l'air d'un écolier qui n'a pas achevé de grandir, ferait bien de repasser ses calculs d'Ottawa avant de critiquer ceux des autres. Avec ses faux calculs il pourrait faire une bonne arithmétique à l'usage des gouvernements

qui veulent se ruiner et des Ministres qui désirent s'enrichir. A part cela, il n'y a guère à noter dans cette séance que le rejet d'une proposition de M. Daoust, au sujet des réclamations d'indemnités de la part de MM. Bélanger et autres, quoique cette proposition qui m'a paru juste ait été accompagnée d'un bon discours de l'honorable Député des Deux-Montagnes et ait reçu l'appui d'un bon nombre de Députés Bas-Canadiens.

Mais pendant que la Chambre poursuivait ainsi paisiblement le cours de ses travaux, un incident regrettable avait lieu dans les couloirs de la Chambre. L'honorable M. Renaud ayant rencontré un jeune élève de l'Université qui fait la Correspondance Parlementaire du Journal de St. Hyacinthe, lui demanda s'il était l'auteur d'une correspondance dans laquelle on faisait allusion à une personne que les convenances les plus élémentaires auraient dû mettre à l'abri des cancanes politiques. M. L. lui répondit qu'il n'en savait rien. Sur ce, M. Renaud, qui avait déjà en voyé son fils à St. Hyacinthe donner des coups de canne au propriétaire du Journal de St. Hyacinthe pour le même article, frappa plusieurs fois avec un jonc qu'il tenait à la main M. L. qui naturellement n'attendait pas le deuxième coup pour lâcher le pas et s'en aller. Aujourd'hui M. L. a fait arrêter M. Renaud qui comparait demain devant M. le juge McGuire.

A coup sûr, l'écrivain qui a provoqué ces représailles n'est point excusable, et il ne doit pas être permis, même aux jeunes gens inexpérimentés qui aiment à écrire dans les journaux, de mêler à la polémique des noms que la délicatesse et le savoir-vivre doivent protéger contre les abus de la publicité. Nous nous injurons assez entre hommes, sans éclabousser en nous frappant les personnes qui sont en dehors de nos luttes. Néanmoins et quoique l'indignation légitime excuse bien des choses, je crois que c'est une mauvaise manière d'étouffer un scandale que de donner en public des coups de canne à ceux qui l'ont causé.

ACTE concernant les Protets des Lettres de Change et des Billets Promissoires.

Ces effets de commerce ont trop d'importance pour que nous laissions passer l'adoption de ce projet de loi, qui a subi sa seconde lecture, sans le signaler à nos lecteurs.

Par la 1ère section, le législateur abolit les jours de grâce, et c'est là une mesure importante, sur laquelle nous reviendrons.

La Sec. 2ème est une suite de la 1ère. Elle déclare que ce qui se fait aujourd'hui le dernier jour de grâce se fera le jour de l'échéance.

La Sec. 3ème n'annonce rien de nouveau. Elle n'est que déclaratoire du droit commun. Elle autorise en effet la signification de l'avis de protêt au domicile élu sur le billet. Cette clause est donc inutile.

Egalement les sec. 4ème et 5ème ne sont que la répétition de la clause 15ème du chap. 64 des Statuts Révisés du Bas-Canada.

La clause 6ème est insignifiante. Elle pourvoit à la validité de tout avis de protêt fait suivant une autre loi, ce qui ne peut être, parce que ce projet de loi n'est qu'une copie de celle qui existe.

La clause 7e, n'est qu'une répétition de la 18 Vic. C. 10, Sec. 2e. On sait en effet que si le dernier jour de grâce se trouve être un dimanche ou un jour de fête, le billet ne devient échu que le lendemain.

Puis à la section 8e, on définit ce que c'est qu'un jour juridique. L'auteur du projet du bill aurait fait tout aussi bien de copier l'Acte d'interpellation et celui de 1849 sur les Billets promissoires.

La Sec. 9e porte un coup mortel au Tarif des notaires; il le réduit à \$1.25 pour protester et notifier, au lieu de \$2. Nous laissons aux savants notaires le soin de faire voir l'abomination de cette mesure.

La 10e clause abolit tout dommage sur lettres de change intérieures, lorsque d'après la loi actuelle il n'en existe pas sur ces lettres.

L'auteur du bill avait probablement l'intention d'abolir les dommages de 4 pour 100 sur les lettres de change du Bas Canada tirées sur le Haut-Canada et vice versa. Mais il n'attendra pas son but, parce que le Haut et le Bas-Canada étant distincts et séparés quant à leurs lois locales et à leur jurisprudence, ces lettres de change sont étrangères et en dehors de la prohibition que l'on veut établir.

Enfin par une 11e et dernière clause, on rappelle toutes dispositions contraires. Il fallait bien, en effet, un

coronnement brillant à une législation aussi remarquable.

En résumé, de tout ce bill qui a près de deux grandes pages d'impression, il ne reste que la 1ère clause qui contient une disposition nouvelle et sérieuse, mais non utile, à notre avis. C'est un usage qui remonte à des temps fort reculés d'accorder au débiteur d'une lettre de change ou d'un billet des délais de faveur après le terme d'échéance spécifiée par la lettre ou le billet, et ces délais plus ou moins longs suivant les lois de chaque pays, sont ce que l'on appelle les jours de grâce. Dans l'origine, les jours de grâce étaient une faveur, une grâce comme l'indique le mot, qui n'avait pas d'autre cause ni d'autre motif que l'indigence des négociants; mais depuis longtemps ce terme n'est plus terme de grâce, mais terme de droit; car il est accordé de plein droit par la loi.

En Bas-Canada les jours de grâce ont été pendant longtemps de dix jours, comme autrefois en France, jusqu'au Code Napoléon. L'acte de 1849 l'a limité à trois jours après l'échéance. Ce sont ces trois jours de terme que l'on veut abolir. D'ordinaire, c'est-à-dire après la mise en force de cette loi, tout billet sera exigible et protesté trois jours plus tôt.

Nous savons que pour des raisons que nous ne pouvons saisir, le Code Français a aboli aussi les jours de grâce. Il n'en résultait, a-t-on dit alors, aucun avantage; le porteur comme le payeur d'une lettre tirée à soixante jours de date, avaient également, l'un qu'il ne devait la présenter, l'autre qu'il ne devait la payer ou en subir le protêt que le soixante-dixième jour. Cette espèce de tromperie dans les expressions était donc sans objet; et c'était, ajoutait-on, une erreur chez les commentateurs de l'ancien droit, que ces prétendus jours de grâce fussent avantageux au commerce et également favorables au porteur, au tireur et à l'accepteur ou au débiteur de la lettre. Dans le fait, concluait-on, rien de plus insignifiant, de plus inutile aux uns comme aux autres.

Telles sont les prétendues raisons qui ont amené la rédaction de l'article 135e du code de commerce et probablement aussi de la Sec. 1ère de ce bill. Il faut convenir que l'exemple de la France n'a pas été suivi ailleurs. Dans tous les pays, en Angleterre et aux Etats-Unis par exemple, les intérêts commerciaux sont si bien compris et protégés, on accorde encore des délais de grâce de trois jours; et comme au bon temps de Lord Mansfield, de Pothier et de Savary, on croit qu'étant une prolongation du terme de paiement, ils doivent être avantageux au moins pour le débiteur qui a plus de temps pour faire la remise et aussi pour le créancier, qui compte sur cette rentrée.

En somme, nous ne voyons aucune raison pour autoriser cette innovation, ce changement dans nos lois qui dérouterait nos négociants et les étrangers qui transigent avec eux.

Il est même important de conserver nos trois jours de grâce, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, quand bien même ce ne serait que pour l'uniformité de nos transactions internationales.

Le correspondant Parlementaire du Montreal Gazette et l'Advertiser faisant écho à ce dernier, prétendent que les tables de mesurages annexées au Rapport de la Commission d'Ottawa fourmillent d'erreurs: ils en portent le nombre à quatre ou cinq cents, ce qui veut dire d'avance qu'on ne sait pas combien il y en a, ou s'il s'en trouve même; ce qui signifie encore qu'on désirent trouver quatre ou cinq cents erreurs, des erreurs d'un bout à l'autre des tables enfin, chose impossible, sans doute, mais désirable pour permettre à l'opposition de parvenir à son but, celui de faire regarder les conclusions du Rapport comme déduites de chiffres inexacts. Le correspondant promet des preuves dans quelque temps, probablement dans le temps où on aura oublié qu'il en a promises; son allégué d'aujourd'hui, accompagné d'une promesse de preuves, vaut toujours mieux que sans cette promesse.

Puisque ces MM. veulent bien se mettre en frais de chiffres, il est une colonne des tables sur laquelle nous attirons leur attention spéciale: c'est celle qui contient le détail de l'ouvrage fait inutilement, la colonne de l'ouvrage superflu. Il y a un chapitre énorme contre l'administration des travaux: les sommes qu'on coûte les ouvrages "extra et additionnels" ne sont rien comparées à l'item de l'ouvrage inutile. Si les extras se montent à une forte somme, au moins devenaient-ils indispensables dans la plupart des cas

pour mettre à exécution les plans du contrat, tandis que l'ouvrage superflu est de l'ouvrage fait absolument sans nécessité, pour rien. Eh! bien, la somme s'en élève à \$92,601.93, dont \$51,963.53 dans les basses du Parlement, \$20,494.76 dans la Bâtisse Départementale-est et \$20,138.64 dans la bâtisse départementale-ouest.

Cette somme de \$92,601.93 représentant le coût des ouvrages inutiles égale un huitième de la valeur totale des Bâtisses Parlementaires et départementales; c'est donc 12 1/2 par cent qu'on aurait pu sauver tout en faisant les ouvrages extras et additionnels; c'est-à-dire qu'on a jeté à l'eau 12 1/2 par cent sur la valeur totale des bâtisses ou deux fois et demi la somme nécessaire pour couvrir la commission des architectes; c'est-à-dire encore que l'administration des travaux, par incapacité ou autrement, a mangé ce qu'il aurait dû la payer! Voilà notre calcul: qu'en disent la Gazette et l'Advertiser?

Bien entendu, nous acceptons pour justes les chiffres ci-dessus, car nous sommes convaincus que les mesurages ont été vérifiés et que si des fautes d'impression se sont glissées dans les tables, on a dû au moins s'assurer que les sommes totales fussent conformes aux originaux.

L'erreur qui s'était glissée dans les affiches électorales de la Division De Lanudière n'a pas été jugée par l'Exécutif assez grave pour nécessiter l'émanation d'un nouveau bref d'élection; et la nomination des candidats de cette Division a eu lieu vendredi à St. Elizabeth.

Quatre candidats ont été proposés: MM. Paquet, Olivier, De Lanudière et Yale.

D'après des informations auxquelles nous croyons pouvoir nous en rapporter, la majorité a été déclarée en faveur du Dr. Paquet. Après lui venait M. Olivier; les deux autres candidats n'ont eu que de rares partisans.

La nomination des candidats pour le comté de Laprairie a eu lieu jeudi dernier à St. Philippe; les candidats mis en nomination ont été M. Ludger Ste. Marie, de Laprairie, et M. Alfred Pinsonnault, de St. Jacques le Mineur.

Après que ces MM. eurent exposé successivement leurs titres à la candidature, M. Médéric Lanctot et M. Médéric Marchand parlèrent, le premier en faveur de M. Ste. Marie et le second en faveur de M. Pinsonnault.

A la levée des mains, l'Officier Rapporteur a déclaré la majorité en faveur de M. Ste. Marie.

Ce premier succès est d'un bon augure qui, si nous en croyons les rapports favorables qui nous viennent du comté, ne se démontrera pas au moment de la lutte.

Nous voyons avec plaisir que la cause des ouvriers français que la misère a réduits à implorer la charité publique du monde entier a trouvé dans la population canadienne un écho que commandaient, du reste, les liens sympathiques qui unissent les deux races, et a réveillé dans le cœur de la population anglaise les sentiments de libéralité qui la distinguent quand il s'agit de secourir quelques grandes infortunes publiques.

A Québec, aussitôt après la grande assemblée publique, une liste de souscription a été ouverte et près de \$900 y ont été suscrits séance tenante. A Montréal, quoique les circonstances ne nous aient pas permis d'en faire autant, le comté s'est mis à l'œuvre, et, comme on le verra par le procès-verbal ci-joint, des membres ont été nommés pour recueillir des souscriptions dans leurs quartiers respectifs.

Déjà plus de \$800 ont été suscrits, et si un bon débat nous donne à croire que le projet élaboré par un généreux citoyen qui en a le premier l'idée sera conduit à bonne fin, l'impulsion est donnée, le mouvement est commencé; c'est aux citoyens qui comprennent tout ce qu'il y a de noble, de sacré, d'obligatoire dans cette démarche à faire leur devoir. Songez qu'au-delà de l'Océan, dans cette vieille France de nos pères, dans cet antique foyer de nos aïeux, plus de 500,000 hommes auxquels nous sommes intimement attachés par les liens, indissolubles malgré la séparation, du sang, de la religion et de la sympathie, par la communauté d'idées, de sentiments et d'aspirations, ont été plongés dans un abîme profond de misères par la déplorable guerre des Etats-Unis, et que, tristes et innocentes victimes de cette sanglante époque de l'histoire américaine, ils ont les bras tendus vers nous et attendent, dans les

terribles étreintes de la faim et du désespoir, les secours de la charité de leurs frères. A l'œuvre donc.

Voici le procès-verbal de la séance du Comité:

A une assemblée du comité, nommé par l'Assemblée publique du 14 mars dernier, pour faire en cette ville une souscription en faveur des malheureux ouvriers français, Son Honneur le Maire fut nommé président; M. Damasse Masson, 1er vice-président; M. William Molson, 2e vice-président; M. Henry Lacroix, secrétaire; M. Charles F. Pratt, trésorier.

L'honorable P. J. O. Chauveau et MM. N. Bourassa et V. P. W. Dorion furent adjoints à ce comité exécutif.

Les messieurs suivants furent aussi nommés pour recueillir les souscriptions. Les deux comités sont autorisés à ajouter à leur nombre: Quartier Est: MM. T. Tiffin, Dr. E. Picaut, François Leclaire. Quartier Centre: Jos. Beaudry, T. Mussen, Peter Devius. Quartier Ouest: John Pratt, J. A. Leclaire, Frederick Penn. Quartier St. Anne: Wm. Rodden, Pat. Brennan, Narcisse Quintal, A. W. O'Gillivie. Quartier St. Antoine: C. S. Rodier jr, Thos. McCready, Ed. Barsalon, Andrew Watson. Quartier St. Laurent: B. Devlin, Jos. Barsalon, Geo. Bowie, Gilbert Ward. Quartier St. Louis: R. Bellemare, Louis Beaudry, E. A. Montmarquet, Marcus Doherty. Quartier St. Jacques: Chs. Lacroix, Alfred Trudeau, Eugène Lamoureux, C. Reinhard, Geo. Fullum. Quartier St. Marie: Jos. Poupard, Jos. Flanndon, Ovide LaLiberte.

Les institutions suivantes furent nommées pour recevoir des listes de souscription: Les Banques du Peuple, Molson, Jacques-Cartier, Ontario, de la cite, de Montréal, du Haut-Canada, d'Épargne, British North America.

On trouvera aussi des listes de souscription à la Bourse, Institut-Canadien, Institut Canadien Français, l'Union St. Joseph, la Société St. Patrice, Cabinet de Lecture Paroissial, Institut des Artisans, Mercantile Library, aux bureaux de M. M. Le Picault, E. Pickup, J. E. Malhot, Courchet et Cie., A. Amos, J. Be. Rolland et fils.

HENRI LACROIX, Secrétaire.

Bulletin. Samedi, 21 mars. Le Norwegian, en retard de trois jours, est arrivé hier à Portland. Ses avis sont du 6 courant.

Les débats parlementaires dans le Parlement Anglais continuent sur les affaires de l'intérieur seulement; ils n'offrent aucun intérêt dont il soit nécessaire de rendre compte. La première division importante qui se soit faite dans la Chambre des Communes depuis le commencement de la session, a eu lieu sur un projet de loi pour abolir certaines déclarations servant de qualification à ceux qui veulent remplir une charge sous le gouvernement. Cette mesure qui a reçu l'appui du gouvernement contre les conservateurs a été emportée par une majorité de trois. Dans la Chambre des Lords, M. Strathiden qui avait donné avis qu'il proposerait une motion en faveur de la reconnaissance du Sud pendant que la France offrait son concours dans ce mouvement, a retiré sa motion, probablement effrayé des menaces du Times qui a énergiquement protesté contre cette tendance à briser le système de stricte neutralité adopté par l'Angleterre dans la guerre américaine.

Au Parlement on a adopté une motion de M. Fitzgerald demandant la production de la correspondance échangée entre les Commissaires Confédérés touchant la guerre et ses effets.

Mais ce sont particulièrement les affaires de Pologne qui attirent l'attention publique. Il n'y a rien de nouveau quant au mouvement des insurgés, mais on a lieu d'appréhender un grand changement d'ici à quelque temps. Ainsi on croit que la Prusse, subissant la volonté de la majorité de ses Députés qui a voté en masse la neutralité, consentira à se soumettre à une pression européenne pour maintenir la non-intervention en Pologne. Il était rumeur que la Prusse se prépare à offrir une amnistie et des réformes.

Le correspondant parisien du Times écrit à ce journal que les gouvernements de France et d'Angleterre sont d'accord sur la teneur de la note à la Prusse au sujet de la Pologne; les deux gouvernements parlent, aussi fermement que le permet la diplomatie, de leur espérance de voir s'accomplir la promesse solennelle faite à la Pologne de lui demander des institutions libérales. L'Autriche est pareillement de cette opinion, mais par discrétion, elle ne dit rien.

A Londres, une assemblée de lords et de membres du Parlement a résolu de demander au lord-maire de convoquer une assemblée pour ex-

primer la sympathie du peuple pour les Polonais.

Des lettres de Londres annoncent à l'Esprit public que, conformément à l'esprit qui a dicté les articles du Morning Post et du Daily News, le cabinet de Saint-James a accepté les bases d'une entente diplomatique entre la France et l'Angleterre.

Le même journal parle du départ, pour Paris et Londres, d'une note du cabinet autrichien qui demanderait à participer aux négociations en vue d'une entente en faveur de la Pologne, le cabinet autrichien aurait en vue de remettre à un congrès des grandes puissances la solution de la question polonaise par la révision du traité de 1764.

Les dames polonaises qui habitent Londres et Paris ont, dit-on, pour leurs compatriotes blessés, de la charité qu'elle expédient dans des caisses à l'adresse du consul anglais à Varsovie.

La crise ministérielle espagnole est terminée. Le marquis de Miraplois est président du conseil et ministre des affaires étrangères. Les chambres seront convoquées bientôt.

Un journal français, le Nord, dit que M. Slidell, l'envoyé de la Confédération du Sud à Paris, a eu une entrevue avec M. Drouyn de L'Huys, dans laquelle il a été question de la dernière dépêche de M. Seward. On rapporte que M. Slidell a manifesté au ministre français sa surprise de ce que M. Seward a dit que les Etats sécessionnistes étaient prêts à envoyer leurs représentants au Congrès de Washington. Il est aussi rumeur, dit le même journal, que le gouvernement de Richmond vient de contracter un emprunt de 60 millions de francs.

Une dépêche télégraphique de Constantinople provenant de source officielle, annonce, dit la "Patrie," que l'Assemblée nationale de Grèce a pris sur elle le pouvoir exécutif et l'exerce par son vice-président, M. Moraitini, président de la cour de cassation, jusqu'à sa décision ultérieure pour la formation d'un nouveau gouvernement.

Le ministre des travaux publics de Turin, M. Menabrea, vient de nommer une commission chargée d'examiner un sujet de locomotion dont il a été parlé, et qui mettrait Paris et Turin en communication directe et invariable en 20 heures.

Ceux qui ont passé le mont Cenis, l'hiver-savant, indépendamment des périls que courent les voyageurs, les retards considérables qu'on éprouve sur la route. Le percement du mont Cenis est une œuvre lente et difficile qui demande encore plusieurs années; on comprend donc que le gouvernement italien soit très bien disposé à accueillir le projet de l'ingénieur anglais Fell.

Ce projet consisterait à établir sur la route actuelle, sans l'encembler, une voie ferrée desservie par une locomotive d'une grande puissance et d'une adhésion incommune jusqu'à ce jour. L'auteur du projet se charge de tous les frais d'établissement de la nouvelle voie, ainsi que des travaux en maçonnerie destinés à la protéger contre les avalanches et l'entassement des neiges; il s'engage à transporter les voyageurs et les marchandises au taux actuel, en créant une quatrième classe de voyageurs, ce qui abaisserait encore le tarif. Enfin, cette voie fonctionnerait à la fin de cette année.

Le bruit a couru en cette ville hier et jeudi que Mexico était pris par les Français; la dépêche qui transmettait cette nouvelle ajoutait qu'elle avait été annoncée par les journaux de Richmond le 17 courant. Un journal de cette dernière ville reçu à New-York jeudi, publiait la note suivante: "Le News de Galveston rapporte, sous la date du 3 mars, qu'une lettre officielle du consul français à Matamoros annonce que la ville de Mexico a été prise par les troupes françaises."

Malgré tout le plaisir que nous cause cette nouvelle, elle nous semble un peu prématurée, car, comme le fait remarquer avec raison notre confrère du Courrier des Etats-Unis, en accordant douze jours seulement à la nouvelle pour arriver de Mexico à Richmond, c'est faire la part des distances et des moyens de communication aussi petite que possible. L'entrée des Français dans la capitale mexicaine se trouverait ainsi fixée au 5 mars ou plus tard; or, nous savons que le général Forey avait quitté Orizaba seulement le 23 février. Il n'aurait donc mis que dix jours à arriver sans Mexico et à s'en emparer. Même en laissant Puebla de côté, ce serait là une rapidité de marche bien extraordinaire, eu égard à la nature du pays qu'il avait à traverser.

De plus, avant d'apprendre la chute de Mexico, on pouvait raisonnablement attendre celle de Puebla. Enfin la date annoncée par le News de Galveston achève d'enlever au fait toute vraisemblance, car pour être connu à Galveston le 2, il faudrait qu'il se fût accompli au moment où le général Forey avait à peine quitté Orizaba. Aussi, quoique le News prétende s'appuyer sur une lettre officielle du vice-consul de France à Matamoros, nous ne saurions attacher d'importance sérieuse à son assertion.

Colonisation. Montréal, 19 Mars 1863. MM. les Rédacteurs, Une humble feuille publiée à la Campagne, la Gazette de Norel, vient de produire deux articles qui, à mon avis, méritent de fixer l'attention des hommes sérieux. Permettez-moi, dans un intérêt commun, d'en demander la reproduction en partie dans les colonnes de votre estimable feuille.

M. l'abbé Lefebvre a, dernièrement, paru il me semble, se retraire au Sorbois. Enthousiasmé de la parole éloquent du jeune prêtre, des personnes charitables le prièrent de faire une lecture publique à l'Hôtel de Ville de Norel, dont le produit devait revenir à l'Hôpital établi dernièrement en cette ville. M. l'abbé prit pour sujet de son discours, "la Tempérance et la Colonisation". Voici entr'autres choses ce qu'en dit le Rédacteur de la Gazette: "Calculez, à dit, en résumé, le Révé. M., les sommes d'argent qu'un chacun dépense chaque année pour des besoins alcooliques, et sans vous arrêter au mal physique et moral qui en résulte pour vous personnellement et pour la société en général, appliquez ces sommes ainsi englouties pour le mal, aux intérêts bien entendus de la colonisation du pays, et vous verrez quels magnifiques résultats vous obtiendrez bientôt!"

Puis l'écrivain commente comme suit ces paroles: "L'Inde est riche et féconde; elle est susceptible de développemens et elle mérite certainement l'être mise en pratique. Mais par qui? Par le clergé, répondons-nous sans hésiter.

"On a beaucoup écrit et parlé de colonisation; le gouvernement a fait quelque chose; de grands efforts ont été faits par des particuliers, efforts méritoires mais souvent impuissants et interrompus; des élan patriotiques ont été donnés par des hommes amis et dévoués aux intérêts des nationaux; des sociétés de colonisation ont été établies; des sacrifices de temps et d'argent ont été faits; mais à quoi tout ces généreux efforts et toutes ces bonnes intentions ont-ils abouti? A quelque chose sans doute, mais, faute d'un système reconnu, établi, praticable, dit le bien qu'on devait attendre d'aussi généreux efforts n'a pas été obtenu.

Sans remonter plus loin, les efforts de M. Rameau, ce dévoué ami des Canadiens, dans les intérêts de la colonisation, sont encore frais dans notre mémoire et dans nos cœurs; on n'a pas oublié non plus les souscriptions qui ont été faites en faveur des sociétés de colonisation et des pauvres mais nobles Acadiens. Mais, encore une fois, ce feu patriotique n'a pas duré longtemps. C'est là, du reste, le résultat naturel que l'on devait attendre d'efforts partiels et appuyés sur aucun système. Le clergé seul, répétions-le, est capable d'établir un bon système de colonisation dans le pays. Ceux de nos hommes publics qui pourraient se mettre à la tête d'un pareil mouvement sont trop absorbés par d'autres préoccupations; leur vie n'est pas une vie de dévouement comme l'est celle du clergé; leur esprit de corps n'est pas assez grand; leur influence sur le peuple n'est pas assez puissante et générale; leurs rapports avec le peuple ne sont pas assez directs; en un mot, ils sont incapables de ces soins, de cette attention de tous les instants, qu'il faut pour faire fonctionner un système de colonisation au moyen de nos seules ressources, de nos seuls efforts. Les laïques peuvent seconder ce mouvement, mais ils sont impuissants à le faire naître et à l'entretenir avec effet. Le clergé qui est l'âme de notre nationalité et son protecteur et reconnu, en est seul capable, en raison de son dévouement et de sa situation particulière dans le pays. Voyez par exemple les magnifiques résultats obtenus pour la propagation de la foi. Le même système pourrait être appliqué aux sociétés de tempérance dans les intérêts de la colonisation. Que chaque paroisse s'engage, sous la direction du curé, en société de tempérance; que chaque membre de la société contribue un sou par semaine; que ces fonds soient versés entre les mains du clergé chargé de les appliquer aux intérêts de la colonisation; puis calculez les sommes considérables que ce a vous rapportera chaque année, le bien que vous ferez pour l'établissement de nos terres incultes et le

Foyer Canadien. Sommaire de la Livraison de Mars... LEMAY. 20. L'Oiseau Bleu... FABRE et GRAVEL.

FONDERIE. COIN DES RUES. Craig et des Voltigeurs. Le Soussigné, ayant une expérience de 13 ans...

COURS D'ARITHMETIQUE COMMERCIALE. Par un PROFESSEUR DE COMPTABILITE. En vente chez Fabre et Gravel...

MAISON HENAU. Place Jacques-Cartier, No. 26. Cette maison située au Centre de affaires...

Sarspareille améliorée DE BALLS. Pour la guérison permanente de toutes maladies originaires de la condition impure du sang...

Société de Construction DISTRICT DE MONTREAL. J.-B. MEILLEUR, Ecr., Président. P. A. FAUTEUX, Ecr., Secrétaire-Trésorier.

GRAINES! GRAINES!! Récoltes de 1862. Les soussignés viennent de recevoir leur Approvisionnement ordinaire de GRAINES...

T. D. HOOD, MANUFACTUREUR DE PIANOS. 37, Grande Rue St. Jacques. T. D. H. informe respectueusement ses amis...

GUERRE AU SOLEIL. Pour un chelin neuf deniers TRENTE-CINQ CENTS. Nos Huiles supérieures de Pensylvanie et de Kéroline...

PHARMACIE DE DR. PICAULT. Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame, MONTREAL. Cet ETABLISSEMENT, ayant subi des améliorations...

NOUVEAUX MEDICAMENTS récemment reçus de Paris: Colchique de Cocheux, Sirop de Lamouroux, Rob Boiveau Lacteur...

NOUVELLEMENT REÇUE, AU DEPOT METROPOLITAIN DE POELES. Une nouvelle Variété de COUCHETTES DE FER...

MEILLEUR & CIE., 71, Grande Rue St. Jacques, 71. Six différents sortes de POELES à CHARBON pour CORRIDORS.

AGENCE GENERALE POUR LE DISTRICT DE QUEBEC. Les personnes qui désirent souscrire aux Publications suivantes...

JODOIN & LACOSTE, AVOCATS, 30, RUE ST. GABRIEL. LOUIS RICARD, AVOCAT, No. 195, RUE CRAIG.

DENIS et TRUDEL, AVOCATS, No. 31, Rue St. Vincent, MONTREAL. MM. DENIS et TRUDEL suivront régulièrement les Circonvolutions de la Cour de Justice...

Fonderie d'Iberville. Les soussignés donnent AVIS: 1. Que leur Société avec M. EDOUARD COURTOIS...

NOUVELLE Boutique de Teinturier. La seule BOUTIQUE en Canada où le VIEUX peut être rendu NEUF...

AVIS. EST par le présent donné que le Bureau des Directeurs de la SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DU DISTRICT DE MONTREAL...

Amers de Hostetter. COMME TONIQUE. Ces Amers sont de Puissants APERITIFS. D'une efficacité étonnante dans les Maladies d'Estomac, du Foie et des Boyaux.

Il prévient les fièvres intermittentes, fortifie le système contre les miasmes et les mauvais effets d'une eau impure, donne de la vigueur aux organes digestifs...

Il entre dans le système un effet maléfaste. Cette préparation populaire ne contient aucun excipient, mais est une combinaison extraite d'herbes et de plantes balsamiques...

Le grand Purificateur du Sang. Le seul bon Remède pour la guérison permanente des CAS LES PLUS DANGEREUX de Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo...

Le grand Purificateur du Sang. C'est aussi un Remède sans parallèle pour les Rhumes, Eruptions blanches, Névralgie, Débilité générale du système nerveux...

VENANT D'ÊTRE REÇU, EN APPROVISIONNEMENT DE PILULES DE BRISTOL. Syrop de Bitter-Berg, Poudre Fallard et Blayn, Syrop de Raifort, Pilules de Blancard...

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL et de LONDRES Sur la Vie et contre le Feu. CAPITAL \$10,000,000. FONDS PLACE 6,800,000. REVENU ANNUEL 2,750,000. FONDS PLACE EN CANADA 250,000.

Bureaux Principaux: No. 1, DALE STREET, LIVERPOOL. 20 et 21, POULTRY, et 28, REGENT STREETS, LONDRES. COIN DE LA PLACE D'ARMES ET GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Comité des Directeurs du Canada: T. B. ANDERSON, Ecr., Président. ALEXANDER SIMPSON, Ecr., Secrétaire-Trésorier. HENRY CHAPMAN, Ecr. J. H. MAITLAND, Ecr. J. H. MAITLAND, Ecr., Secrétaire-Trésorier. G. F. C. SMITH, Assistant-Secrétaire-Résident.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE. Capital DEUX MILLIONS STERLING ET UN GRAND FONDS DE RÉSERVE. DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER LES BATISSES ET AUTRES PROPRIETÉS...

DEPARTEMENT DE LA VIE. Les avantages suivants sont offerts, parmi un grand nombre d'autres, par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie...

PARFUM DE LA FLORIDE. Ce rare Parfum est un extrait de fleurs tropicales du plus délicieux parfum, sans aucun mélange des grossières essences d'huile qui forment la base des Essences et des Extraits de Toilette...

EAU DE LA FLORIDE. Pendant vingt ans, sa supériorité sur les autres Parfums a été universellement reconnue aux Indes Occidentales, à Cuba et dans l'Amérique du Sud...

FONDERIE DE LA CITE, 60 et 62, Rue de la Reine, MONTREAL. CLOTURES DE FER. OUVRAGES DE FANTAISIE. Nous désignons à l'attention toute particulière du Public notre vaste nombre et choix de CLOTURES DE FER pour CIMETIERE...

COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC DE MONTREAL. JACQUES-CARTIER. Ces Chaques sans rivales ont sur la semelle le PORTRAIT DE JACQUES-CARTIER...

CLAQUES JACQUES-CARTIER. Chaque paire est garantie. Ces Chaques sans rivales ont sur la semelle le PORTRAIT DE JACQUES-CARTIER...

SALESPAREILLE DE BRISTOL. EN BOUTEILLE D'UNE PISTE. Le grand Purificateur du Sang. Le seul bon Remède pour la guérison permanente des CAS LES PLUS DANGEREUX...

COLLETS DE TOUTES SORTES. L. N. BRAULT, NOTAIRE, 183, RUE CRAIG. En face du Champ-de-Mars.

Livres Nouveaux. "L'Art de bien mourir" par le P. Hillebrand, de la Compagnie de Jésus, 1 Vol. 18 brochés. "Revue de la Vieillesse" par le P. Hillebrand, 1 Vol. 18 brochés...

M. C. DION, ARTISTE-PHOTOGRAPHE, Transportera son Atelier, le 1er MAI PROCHAIN, No. 9, Rue Bonaventure.

GRANDE REDUCTION SUR LES HUITRES DE BALTIMORE. Le soussigné vendra, jusqu'à nouvel Avis, Huitres de Baltimore à une grande réduction sur les Prix antérieurs.

Associé demandé. Une MAISON, faisant le COMMERCE de VIN, et faisant de très-bonnes affaires désire trouver un Associé qui apporterait un certain capital...

CLOCHES AMALGAMÉES. Qui, par leurs BAS PRIX, mettent toutes les Églises, Ecoles, Cimetières, Fabriques ou Fermes du pays à même d'en faire l'acquisition...

VENTE TOTALE DE MARCHANDISES, par J. A. RAFTER. VENTE à BON MARCHÉ DE COTONS, par J. A. RAFTER.

SALONS DE MODES L'ETABLISSEMENT DE MODISTE, (PREMIER PRIX.) 161, Rue Notre-Dame, 161.

TOILETTE D'HIVER. Le tout sur les Patrons les plus nouveaux qui peuvent être trouvés dans la ville.

Le Nouveau Pain-Killer! Liniment du Vermont de Henry. EN offrant au Public ce NOUVEAU "PAIN-KILLER" nous désirons le lui recommander...

Essuyez-le, et, s'il ne produit pas des résultats satisfaisants quand vous l'emploiez suivant les directions, renvoyez la Botte à l'Agent de qui vous l'avez acheté...

Elisir Balsamique Vegetal DE DOWNS. CETTE Médecine purement Vegetale guérit les RHUMES, la TOUX, le CATARRHE, l'ASTHME, le BRÛLÉ, les commencements de CONSUMPTION...

LA RACINE DE LA MALADIE. Ses facultés d'indolence font l'exception notable, et non la Gorge et les Pouxons et font disparaître la maladie non pas tant par un attaque directe et dangereuse sur la malade elle-même, mais en aidant LA NATURE à EFFETUER LA GUERISON.

PHOTOGRAPHIE.

M. DOANE, Artiste-Photographe, Place d'Armes, prend avec netteté et promptitude toutes sortes de PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES.

PHOSPHATE DE FER.

de Liras, Pharmacien, docteur en sciences, 7, rue de la Feuillade, à Paris. Ce nouveau ferri-ferre réunit les éléments du fer et du sang, et contient le fer à l'état liquide.

A Québec, Dépôt Général à l'Établissement de la Canadienne et chez MM. JOHN MUSSON & Cie. Se trouve dans les bonnes Pharmacies du Canada.

Injection et Capsules végétales au Matico.

DE GRIMAUD & Cie., Pharmaciens, à Paris, nouveau traitement préparé avec les feuilles de MATICO, ABBREU DU PEROU, pour la guérison rapide et facile de la gonorrhée.

DE GRIMAUD & Cie., Pharmaciens, à Paris.

En vente, à Paris, 7, rue de la Feuillade, chez MM. GRIMAUD & Cie., Pharmaciens de S. A. I. le Prince Napoléon.

Plus d'Huile de Foie de Morue.

SINOP DE RAIFORT IODE.

D'APRES les certificats des Médecins des hôpitaux de Paris, conglomés dans le prospectus et la composition de plusieurs Académies, ce Sinop s'emploie, avec le plus grand succès, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

EAUX ET Produits Minéraux Naturels de VICHY.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY est la propriété de l'État qui en a concédé l'exploitation à la Compagnie CALLOS, VALLE & Cie., par loi du 28 Juin 1853.

EAUX—Les Eaux Minérales Naturelles de Vichy.

Les Eaux Minérales Naturelles de Vichy exercent l'appétit, facilitent la digestion, fortifient l'estomac, lui donnent du ton et font disparaître les migraines.

Miroirs!

Miroirs!!!

Employés en bain, les Sels minéraux de Vichy ont été trouvés, par un médecin, comme un moyen facile, peu dispendieux et conseillé par les médecins de suppléer aux bains naturels de Vichy pour les personnes que la distance ou leurs occupations empêchent de se rendre à Vichy.

PASTILLES

Les Pastilles préparées avec les Sels Minéraux Naturels de Vichy ont été trouvés, par un médecin, comme un moyen facile, peu dispendieux et conseillé par les médecins de suppléer aux bains naturels de Vichy pour les personnes que la distance ou leurs occupations empêchent de se rendre à Vichy.

PRESENTS DE NOEL

JOUR DE L'AN

étant ce qu'il y a de plus élégant et convenable dans ce genre de Fournitures.

A. J. PELL,

64 Grande Rue St. Jacques.

MONTREAL COFFIN STORE.

Quant au prix, il est de la moitié de ceux chargés ailleurs.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.

LES CERCUEILS A AIR PATENTE DE WRAY

se trouvent dans les bonnes Pharmacies du Canada.



GRANDE COMPOSITION DE GARDINER

pour le Rhumatisme et la Névralgie.

CHARLES F. GARDINER, Ecu., Boston, 2 juin 1862.

Mon cher Monsieur,

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

Je prends un extrême plaisir à ajouter mon témoignage pour les remarquables qualités de votre précieuse COMPOSITION.

ALMANACHS FRANCAIS

A VENDRE.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

DE

JOLIS ALMANACHS PARISIENS

MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉS,

Prix : 15 Sous, 30 Sous, etc.

BEAUCHAMIN & PAYETTE, Libraires, Rue St. Paul, 19 janvier.

NOUVEAU

Magasin de Meubles

DE CHOIX, 71, RUE CRAIG, 71.

Coin de la Rue Bleue, MONTREAL.

Le sousigné, ayant ouvert un Etablissement pour la vente de meubles, croit pouvoir assurer le Public qu'il a constamment en main un Assortiment de toutes les espèces de Meubles soit pour les besoins domestiques, soit pour les Bureaux.

Les Meubles sont tous de la meilleure Manufacture et faits du Bois le mieux assorti.

Nul Article ne sera expédié sans avoir été au préalable soigneusement examiné.

Les Ordres qui nous viendront de toutes les parties de la Province seront ponctuellement exécutés, et seront livrés suivant les instructions.

JOHN THORNTON, 3 dée.

DEPOT DE MACHINES A COUDRE

DE WANNER & CIE.

No. 202, Rue Notre-Dame.

Le Public est invité à venir examiner un Assortiment nouveau et splendide de

Machines à Coudre, de WHEELER & WILSON,

MACHINES COMBINÉES.

Ces Machines sont de qualité supérieure, faites sur les derniers patrons et garanties éternelles, sinon supérieures à toutes celles qui ont été jusqu'ici offertes au peuple du Canada.

Machines à Coudre pour les Familles, faites avec élégance et promptitude.

Toutes sortes de Machines réparées à court avis.

WM TRIGG & S. W. VALENTINE, Agents à Montréal et aux environs.

DESJARDINS & GUENETTE, AVOCATS,

No. 52 rue St. Gabriel,

(Coin de la Petite rue St. Jacques.) MONTREAL.

T. C. A. DESJARDINS, F. GUENETTE.

Ces MM. ont ouvert un bureau à chacun des chefs lieux des districts de Terrebonne et Joliette et suivront régulièrement les termes de ces districts.

No. 73, Rue Dorchester. 21 nov.

Compagnie d'Assurance

DE LIVERPOOL ET LONDRES

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital.....\$10,000,000

Fonds en mains.....\$11,600,000

Fonds en Canada.....\$250,000

LES DIRECTEURS donnent AVIS qu'ils ont appointé

Charles A. Brault, Ecr.,

SOUS-AGENT, auquel on devra s'adresser pour ASSURANCES. Les Assurances seront effectuées à des TAUX MODÉRÉS.

J. H. MAITLAND, Secrétaire-Résident.

Montreal, 27 Dec. 1872.

IMPORTANT

POUR

TOUT LE MONDE.

Grande Réduction dans les Prix de Machines à Coudre de Première Classe.

No. 29, Grande Rue St. Jacques.

MM. C. W. WILLIAMS & CIE.

INVITENT les Citoyens de Montréal et des Campagnes de venir à la Bâtisse actuelle occupée par M. BRAY & CIE., No. 29, Grande Rue St. Jacques, pour y voir en opération les MACHINES à COUDRE. Ces Machines, faites par WILLIAMS & CIE., sont de Première Classe, et leur supériorité sur toutes les autres pour leur EXCELLENCE, leur DURÉE et le BAS PRIX auquel elles sont vendues est reconnue par tout le monde. Chaque Machine est garantie et tenue en réparation pendant un an sans charge à part.

REPARGES faits à ORDRE comme à l'ordinaire.

A. FULLER, Agent.

14 nov. fm-145

MAGASIN

DE Peintures, Ferblanteries,

ETC., ETC., ETC.

ENSEIGNE DES TROIS BARRIS.

LE Sousigné informe ses Pratiques et le Public en général qu'il vient d'ouvrir, en addition à son ancienne branche d'Affaires, un Magasin de Peintures, Huiles, Vernis, Vitres et Glaces de toutes dimensions, Pinceaux et Brosses pour Peintures, Vernis, etc., Couleurs sèches, Feuilles d'Or et d'Argent, Terbenzine, Blanc de Plomb, Zinc, etc.

Il aura constamment en main un Assortiment général de tout le Matériel propre aux Peintres ou aux Artistes.

Cette nouvelle branche de son Commerce sera conduite par M. EDMOND ARCHAMBAULT, qui a plusieurs années d'expérience en Affaires de ce genre.

On ne devra pas oublier qu'il continue toujours son Magasin de Ferblanteries.

SAMUEL HOLMES, No. 125, Rue St. Paul.

9 juillet. 95

J. L. DEMERS, PHOTOGRAPHIES,

A l'Huile, à l'Aquarelle, etc.

121 et 123, rue Dorchester.

19 janvier. aa-20

NOUVEAUX

Articles en Ferblanc

CADORET & FRERE

VIENNENT d'ajouter à leur Etablissement une nouvelle MACHINE pour ETAMPER et FRAPPER des ASSIETTES et PLATS de FERBLANC de toute grandeur.

Aussi, des

CRACHOIRS de FERBLANC.

Comme c'est la seule Manufacture de ce genre en Canada, les Sousignés espèrent que le Public voudra bien les encourager, d'autant plus qu'ils peuvent vendre ces Articles à meilleur marché que ceux qui sont importés, et ils les garantissent aussi bon sinon meilleurs.

Le Public est invité à venir visiter leur Etablissement avant d'acheter ailleurs.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

Une déduction sera faite aux Achteurs en Gros.

CADORET & FRERE, 5 et 7, Rue Craig, près la Rue St. Antoine, Montréal, 28 nov. 1862.

Compagnie d'Assurance

DE LA QUEEN, (REINE), CONTRE LE

Feu, de la Vie et Rentes constituées.

CAPITAL—UN MILLION STG.

BUREAU PRINCIPAL. Bâtisses de la Queen Insurance, Liverpool.

Bureau de la Branche Canadienne, Bâtisses de l'Union, Montréal.

DIRECTEURS: William McKim, Ecr., Président.

Thomas Kay, Ecr., Henry Thomas, Ecr., Hon. John Young, David Torrance, Ecr., Banquiers—Banque Molson.

Assureurs: Jacques—M. Torrance et Morris. Arthur McLeod—W. Sullivan, Ecr., M.D. J. Denton—James A. Springle, Ecr., Secrétaire-Résident et Agent-Général—A. MacKenzie Forbes.

BATISSES DE L'UNION, 26, Rue St. F-Xavier.

Cette Compagnie est une de celles qui, dans le pays, offrent les plus sûres garanties, les Directeurs étant tous des Citoyens Antérieurs.

Pour toutes informations, s'adresser à l'Agent-Général, ou au Sous-Agent.

VITAL HAILLARGOON, Ecr., No. 41, Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel, Montréal, fm-141

POELES ALBANIAN A CHARBON

ET

Mammoth Heater.

Le sousigné a constamment en main un Assortiment de POELES ALBANIAN et de BOIS de toute grandeur, et avec les dernières améliorations, pour SALON, PASSAGE et MAGASIN.

—Aussi—

Un Assortiment de POELES DE CUISINE et POELES DOUBLES, dans le 4^e quartier.

—Avec—

Un Assortiment de FERONNERIE, GERMAIN LEFAGE, Enseigne du Marteau, 145, Rue St. Paul, Coin de la Rue St. Gabriel, 19 sept.

Important pour les Mères!

Faites attention au Croup.

Il n'y a pas de Traitement et de Remède plus efficace que le "Ready Relief" de Radway.

Appliquez-le sur la Gorge et sur la Poitrine, et faites boire une quantité suffisante du Sirop Ipecac pour produire le vomissement; vous aurez une guérison complète et instantanée.

Un Exemple à Point.

Collingwood, C. W., Juin 1857.

M. Radway & Cie.,

Messieurs—Un de mes enfants, âgé de 8 semaines, était en proie aux douleurs du Croup, et le Rhume n'ayant pas été arrêté, le temps, s'était attaché à la poitrine, et finalement avait dégénéré en Croup des plus sérieux.

J'avais fait venir le plus habile Médecin de cette localité, et après tous les efforts possibles, après avoir essayé de tous les Remèdes, il l'avait condamné. Je pris alors l'habitude de votre "Ready Relief", et le lendemain, en quelques heures, il était guéri, et il est maintenant aussi bien que tous les autres enfants de son âge.

Je suis, Messieurs,

Votre obéissant serv.

JOHN HOGG, Editeur et Co-Propriétaire de la "Scottie", Collingwood, C. W.

Important pour les Mères!

Faites attention au Croup.

Il n'y a pas de Traitement et de Remède plus efficace que le "Ready Relief" de Radway.

Appliquez-le sur la Gorge et sur la Poitrine, et faites boire une quantité suffisante du Sirop Ipecac pour produire le vomissement; vous aurez une guérison complète et instantanée.

Un Exemple à Point.

Collingwood, C. W., Juin 1857.

M. Radway & Cie.,

Messieurs—Un de mes enfants, âgé de 8 semaines, était en proie aux douleurs du Croup, et le Rhume n'ayant pas été arrêté, le temps, s'était attaché à la poitrine, et finalement avait dégénéré en Croup des plus sérieux.

J'avais fait venir le plus habile Médecin de cette localité, et après tous les efforts possibles, après avoir essayé de tous les Remèdes, il l'avait condamné. Je pris alors l'habitude de votre "Ready Relief", et le lendemain, en quelques heures, il était guéri, et il est maintenant aussi bien que tous les autres enfants de son âge.

Je suis, Messieurs,